



Nombre de membres en exercice: 11	Séance du mardi 26 juillet 2016
Présents : 6	L'an deux mille seize et le vingt-six juillet à 20 heures 45 l'assemblée régulièrement convoquée le 22 juillet 2016, s'est réunie en Mairie sous la présidence de Monsieur Pierre, Didier Lamouroux, Maire.
Votants: 6	Sont présents : Pierre Didier LAMOUREUX, Alain COMBES, Marie-Thérèse LESTAGE, Dominique BRIFFAUT, Frédéric ARROYO, Michel POSSAMAÏ Excusés : Jérôme PANCHE, Jérôme TROLLIET, Gilles GALLÈS, Laurence LEROY, Mayder MARAN Secrétaire de séance : Marie-Thérèse LESTAGE

Marie-Thérèse LESTAGE est désignée secrétaire de séance. Le procès-verbal du 28 juin 2016 est approuvé à l'unanimité.

Bâtiments communaux

Projet dans le bâtiment de l'ancienne poste

Le projet de réhabilitation à but commercial avance bien, les jeunes porteurs de projet sont toujours très motivés. Cependant, ce projet ne pourra voir le jour que courant 2017.

Des démarches d'estimation des travaux d'aménagement et de conformité sont en cours. Une fois les estimations effectuées, la question financière et la répartition des travaux seront évoqués et les entreprises contactées en vue de la faisabilité.

Florence CAPPELLE, chef de projet au Pays Sud Gironde, évoque la possibilité de faire une demande d'aide financière européenne. En fonction du soutien financier et des modalités liées, il serait peut-être possible de procéder à une location du bâtiment aux commerçants avec option d'achat dans quelques années. Ces derniers pouvant devenir à terme propriétaires en seraient d'autant plus motivés.

Alain COMBES indique que cela pourrait permettre l'implantation de cette activité de manière plus pérenne et durable.

L'objectif principal étant d'apporter aux citoyens un commerce de proximité complémentaire à ceux présents.

Questions diverses

Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers (OTEM)

Alain COMBES, délégué, a assisté à l'assemblée générale ayant eu lieu à Latresne. Il souligne que peu de personnes étaient présentes. Le bilan touristique 2015 a été présenté. Les deux appels à projets en cours sont « structuration » (2014-2020) et « tourisme adapté » (2015-2017). Le déploiement du wifi-territorial est toujours en cours. Une importante promotion du cyclo tourisme a été faite par les structures locales. Monsieur le Maire indique qu'il a toujours souhaité qu'au moins une boucle, des 28 sur le territoire de l'OTEM, passe par le Moulin du Haut Benauge.

L'OTEM travaille sur le positionnement touristique de « l'Entre Deux Mers ». Il apporte un soutien aux intercommunalités collectant la taxe de séjour. Les vins représentent un axe de développement important, c'est pourquoi, 3 acteurs ont été aidés (appuis technique et financier) et que le challenge des vins de l'Entre Deux Mers a été une manifestation importante. L'OTEM déploie un important partenariat avec l'Office de Tourisme de Bordeaux et non plus celui de la Gironde. Le périmètre de « Destination Bordeaux » (inclus) inclut très largement l'œnotourisme et le tourisme fluvial.

Dans le cadre du partenariat avec Saragosse, les vins de l'Entre Deux Mers y seront représentés par l'OTEM.

Rémy PLANTON, directeur de l'OTEM, a quitté la structure et est remplacé par Aurore DALLA SANTA. En 2015, il y a une augmentation du nombre de visiteurs. L'antenne ayant reçu le plus de personnes est celle de Saint Macaire, en seconde ligne, ex aequo il y a Sauveterre de Guyenne et La Réole, puis en troisième il y a celle de Monségur. 87 400 visiteurs ont été accueillis sur l'ensemble des antennes durant l'année 2015.

Bilan de la fête du 9 juillet 2016

Frédéric ARROYO, président du Comité des Fêtes, indique que cette manifestation a nécessité d'importants moyens humains. Les retours du public sont très bons, l'ensemble des visiteurs était très satisfait de cette nouvelle formule. Il n'y a pas eu d'incidents particulier et l'équipe organisatrice y a pris plaisir. Il y a eu environ 260 repas de servis. L'année prochaine, le Comité des Fêtes souhaite faire deux jours de fête. Les festivités se dérouleront peut-être au lieu-dit Castelande.

Cyclocross 2016

Monsieur le Maire indique que William GOSSARD est venu dire que le cyclocross aura lieu à Gornac le 16 octobre 2016 dans des conditions similaires à celles de 2015. Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal n'avait pas souhaité allouer de subvention pour l'évènement de 2016, contrairement à celui de 2015 qui était le Cyclocross dit de lancement.

Entente à l'amiable

Michel POSSAMAÏ, conseiller municipal, fauche la partie en prairie de l'Esplanade Fongrave, avec son matériel. En contrepartie, Nicolas DUPART, agent technique entretient les espaces verts situés sur la parcelle ZL 18 appartenant désormais à Michel POSSAMAÏ.

Aménagement du bourg - subventions du Conseil Départemental

Trois dossiers de demande de subventions distincts avaient été déposés début 2016. Les réponses du Conseil Départemental sont favorables au subventionnement partiel. Monsieur le Maire présente le tableau suivant, rappelle qu'aucun montant n'avait été inscrit au budget et indique qu'une décision modificative sera soumise lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

<i>objet</i>	<i>demandé</i>	<i>obtenu</i>
Bordures et caniveaux	28 876,50 €	9 131,00 €
Ralentisseurs	6 004,00 €	5 403,00 €
Ecluse	8 000,00 €	7 200,00 €
	42 880,50 €	21 734,00 €

Monsieur le Maire présente le plan de la déviation soumis pas l'entreprise Eurovia. La réunion de chantier lançant les travaux aura lieu le 2 aout 2016 à 14h30 sur place. Les réunions de chantier suivantes auront lieu les lundis à 8h30 sur les lieux.

Jumelage Sauveterrois - Sotrum

49 allemands vont être reçus « chez l'habitant » durant une semaine. Le repas de fin de séjour aura lieu à la Salle des Fêtes de Gornac. Monsieur le Maire profite de cet instant pour rappeler que des échanges ont lieu tous les ans. En 2016, les Allemands sont accueillis en France puis en 2017, des Français pourront être accueillis en Allemagne. Les personnes souhaitant participer à ces échanges peuvent contacter Christiane Fouilhac et Francis Lapeyre co-présidents du jumelage, pour accueillir des Allemands et (ou) partir en Allemagne.

Instruction des Autorisation Droit des Sols (ADS)

Au 1 janvier 2017, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) n'instruira plus les demandes d'urbanisme. Les services de l'Etat se désengageant, le Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde (SDEEG) propose d'instruire les demandes à raison de 150€ par demande. Le pôle territorial du Cœur Entre Deux Mers, basé à Latresne, propose un service pour un montant de 250€ par dossier.

La séance est levée à 23h15.

LAMOUREUX Pierre Didier	
COMBES Alain	
LESTAGE Marie-Thérèse	
BRIFFAUT Dominique	
ARROYO Frédéric	
POSSAMAÏ Michel	